

Fonds de solidarité AÉSIO mutuelle



AÉSIO mutuelle à vos côtés !

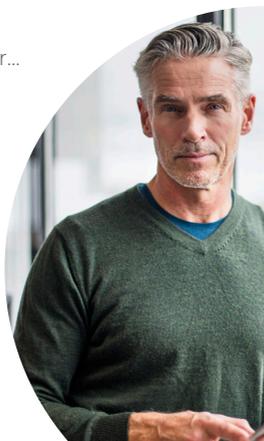
Le fonds de solidarité accompagne ses adhérents en cas de difficultés ponctuelles.

Vous êtes adhérent et vos ressources ne vous permettent pas de faire face à certaines dépenses de santé ?

Vous pouvez solliciter le fonds de solidarité AÉSIO mutuelle pour **une éventuelle aide financière ponctuelle** (sous conditions). Une seule demande sera recevable par personne et par année civile.

Cette aide peut vous permettre :

- **de financer des prestations et soins en lien avec la santé :**
 - dentaire
 - frais hospitaliers
 - appareillages et équipements techniques
 - handicap et autonomie
 - médecines douces
 - aides spécifiques cancer...
- **de maintenir votre complémentaire santé**, grâce à une aide exceptionnelle pour le paiement des cotisations que vous acquittez vous-même.



Le fonds de solidarité : comment ça marche ?

1  **Vous contactez**
AÉSIO mutuelle et son service action sociale

2  **Vous complétez**
le formulaire adressé par le service action sociale

3  **Vous retournez**
ce formulaire au service action sociale AÉSIO mutuelle avec les justificatifs demandés

4  **Votre dossier est présenté**
à la commission sociale

5  **Vous êtes informé(e)**
de la décision prise

6  **Vous recevez le règlement**
de l'aide en cas de décision positive, sur présentation de votre facture de prestation



Le service action sociale, des personnes pour vous accompagner

- Un service constitué d'une équipe de spécialistes qui réceptionne et instruit les demandes en toute bienveillance et confidentialité.
- Une écoute attentive et une orientation vers les organismes compétents en lien avec votre problématique, des conseils et informations sur les aides existantes.

La Commission, constituée par des élus bénévoles adhérents de la mutuelle :

- étudie les demandes en tout anonymat,
- se base sur des critères objectifs pour évaluer, en toute équité, chaque situation et décider de l'attribution d'une aide qui reste exceptionnelle.

Elle est souveraine dans ses décisions.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :
fondsocial@aesio.fr

aesio.fr

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Document non contractuel à caractère publicitaire. Crédit photo : AdobeStock. 23-001-034



AÉSIO
MUTUELLE
C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui